

Le 10 mars deux mille vingt trois, le Conseil municipal de la commune de Saint-Martin d'Uriage, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Gérard Giraud, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le 3 mars 2023

Présents : Gérard Giraud, Cécile Conry, Hubert Jeanson, Estelle Gignoux, Michel Deridder, Claudine Chassagne, Jean-Charles Congard, Peggy Briand, Jean-Marc Abramowitch, François Bernigaud, Françoise Berthoud, Didier Bouvard, Arnaud Callec, Beate Bersch, Frédéric Cuchet, Gilles Duvert, Gabriel Gandini, Isabelle Gloux, Roberte Pelletier, Frédéric Jarry, Florence Boullen-Murienne, Brigitte Dulong, Laurent Robert, Jacqueline Baret, Juliette Blanchet, Mathieu Kuntz

Pouvoir : Renée-Claire Mancret à Gérard Giraud, Marie-Paule Balicco à Michel Deridder, Isabelle Gloux à Roberte Pelletier, Françoise Berthoud à Cécile Conry, Frédéric Jarry à Estelle Gignoux

Absent : Frédéric Cuchet

Hubert Jeanson a été élu secrétaire de séance.

- **Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 3 février 2023.**

Jacqueline Baret : Il y a une inexactitude sur les noms et prénoms dans le cadre des prises de paroles. Il faut indiquer Jacqueline Baret ou Juliette Blanchet et non Juliette Baret ou Jacqueline Blanchet.

Adopté à l'unanimité

- Rapport des décisions n° 010 à n°034

Juliette Blanchet : question sur le logiciel : Je ne comprends pas vraiment.

Réponse d'Estelle Gignoux et Claudine Chassagne : c'est un logiciel sur le quel les parents inscrivent les enfants à la cantine , au périscolaire , aux activités jeunesse. Ils pourront également payer en ligne.

Avant il y avait deux logiciels :

- un pour la petite enfance et le service jeunesse,
- un pour le périscolaire.

Aujourd'hui il n'y en a plus qu'un pour les trois pôles.

Administration générale

Délibération n° 09/2023

Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal

Questions

- Mathieu Kuntz : Je souhaite avoir une précision pour bien comprendre la modification qui a été apportée. Quel format doit prendre le pouvoir ? Un mail doit pouvoir servir de pouvoir

- Gérard Giraud : Le formulaire doit être transmis soit en main propre au DGS ou à moi avant la séance, soit transmis aux affaires générales. Il peut être transmis en pièce attaché dans un courriel ou par photo. La signature manuscrite doit permettre d'identifier avec certitude la personne à l'origine du pouvoir

- François Bernigaud : Il y aurait aussi la possibilité de mettre en place une signature électronique.

- Gérard Giraud : Il n'est pas très compliqué de remplir un pouvoir et de l'envoyer par mail

- Mathieu Kuntz : Il serait bien que nous puissions fonctionner avec quelque chose de plus souple.

- Juliette Blanchet : Dans le règlement intérieur il est dit que les CR des commissions devaient être mis à disposition des élus sur Nextcloud et ce n'est pas toujours le cas.

- Gérard Giraud : Le règlement doit être respecté, il faut que les CR soient mis à disposition des élus sur Nextcloud.

- Jean-Charles Congard : Pour la commission urbanisme, cela n'est pas possible pour des raisons de confidentialité. La diffusion ne se fait que dans le cercle des membres de la commission.
- Gérald Giraud : Cette règle est également valable pour la commission RH.
- Florence Boullen-Murienne : Dans l'article 8 on parle d'évaluation du travail des commissions. Est-ce que cela a été fait ?
- Gérald Giraud : On arrive à mi mandat, il serait bien que chaque commission fasse une évaluation.
- Mathieu Kuntz : Je voulais également parler de l'article 20 et de la possibilité de suspendre le conseil pour répondre aux questions des personnes présentes dans la salle. Je souhaiterais que cette possibilité soit systématique et puisse se faire avant chaque vote.
- Gérald Giraud : On avait déjà discuté de cela lors de l'élaboration du règlement intérieur en 2020. J'ai un avis sur ce sujet. Le Conseil se prononcera en approuvant ou pas cette proposition de règlement intérieur.

Vote à la majorité et un contre (Mathieu Kuntz) et une abstention (Juliette Blanchet)

Délibération n° 010/2023

Fermeture de l'agence postale communale

Questions :

François Bernigaud : Est-ce que le partenariat entre le tabac presse et La poste se matérialise par un contrat ?

Gérald Giraud : Oui un contrat sera signé entre eux mais la commune n'intervient pas, elle est juste facilitatrice.

Brigitte Dulong : Est-ce que la Poste d'Uriage sera plus régulièrement ouverte ?

Gérald Giraud : Je ne sais pas . En tout cas il n'y a pas d'engagement de la Poste sur ce sujet, car ils ont comme beaucoup, d'importantes difficultés de recrutement. Il manque de personnel.

Florence Boullen-Murienne : C'est Florence Berger qui s'est proposée pour sauver le village et pour les habitants.

Gérald Giraud : Je suis tout à fait d'accord. Elle m'a sollicité pour un rdv et elle a pu ensuite entamer des discussions avec la Poste.

Mathieu Kuntz : C'est très bien qu'elle se soit proposée et c'est une richesse importante d'avoir ce type d'activité, qu'elle soit gérée par une collectivité ou par le secteur public. Il est dommage que ça soit géré par le privé. Est-ce que vous auriez plus de précisions sur les raisons à l'origine de cette décision.

Gérald Giraud : C'est le résultat de la consultation menée auprès des habitants.

Vote à la majorité 4 contre (Jacqueline Baret, Brigitte Dulong, Florence Boullen-Murienne, Laurent Robert) et 2 abstentions (Mathieu Kuntz, Juliette Blanchet)

Délibération n° 011/2023

Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués

Questions :

Juliette Blanchet : Je suis satisfaite de cette baisse d'indemnités mais on aurait pu faire cela il y a quelques temps. Plusieurs élus sont régulièrement absents et touchaient des indemnités.

Gérald Giraud : Cette démarche est également liée aux démissions de Nicolas Pommier et de Jean-Yves Josserand

Jacqueline Baret : Il est intéressant de lier cela avec l'effort demandé aux habitants et aux services. 5 % ce n'est presque pas assez.

Vote à la majorité avec 3 abstentions (Jacqueline Baret, Laurent Robert, Florence Boullen-Murienne)

Délibération n° 012/2023

Transfert de la piscine municipale à la communauté de communes Le Grésivaudan

Questions

- Juliette Blanchet : Est-ce que ce transfert aura des conséquences sur les séances de natation à destination des scolaires.
- Gérald Giraud : Non il est prévu de mettre en place la même organisation que l'an passé.
- François Bernigaud : La communauté de communes est extrêmement attentive au maintien de ces séances.
- Juliette Blanchet : L'an passé il y avait beaucoup de créneaux à destination des scolaires. Ma crainte c'est que ces créneaux diminuent avec le transfert.
- Gérald Giraud : On a déjà été sollicité par d'autres communes notamment Chamrousse et nous avons des possibilités d'adaptation.

Vote à la majorité et une abstention (Jacqueline Baret)

Finances

Délibération n° 013/2023

Budget communal - Compte de gestion exercice 2022

Vote à l'unanimité

Délibération n° 014/2023

Budget communal- Compte administratif exercice 2022

Questions :

- Juliette Blanchet : Je n'ai pas de question à formuler car l'analyse des documents était compliquée à faire. Les tableaux n'étaient pas lisibles.
- Gilles Duvert : Je confirme la grande difficulté de lecture des documents. J'ai l'impression qu'on a scanné des documents pdf et dégradé la qualité de lecture.

Vote à la majorité et deux abstentions (Mathieu Kuntz, Juliette Blanchet)

Délibération n° 015/2023

Budget communal – reprise définitive des résultats de l'exercice 2022 et affectation au budget primitif 2023

Vote à l'unanimité

Délibération n° 016/2023

Budget communal- Budget primitif 2023

Questions :

- Jacqueline Baret : Il est égalent très difficile de lire les documents donc je n'aurais pas de questions

Vote à la majorité 2 contre (Brigitte Dulong, Jacqueline Baret) et 2 abstentions (Florence Boullen-Murienne, Laurent Robert)

Délibération n° 017/2023

Budget communal - Vote des taux 2023

Questions :

- Mathieu Kuntz : J'ai été destinataire d'une lettre comme tous les conseillers municipaux qui interpellaient sur l'augmentation des taux.

- Gérald Giraud : Oui c'est une lettre d'un habitant qui s'interroge sur cette augmentation des impôts. Il a demandé à ce qu'on lui transmette les documents budgétaires pour comprendre un peu mieux notre démarche. J'ai échangé avec lui sur le sujet récemment.

Vote à la majorité 4 contre (Florence Boullen-Murienne, Laurent Robert, Brigitte Dulong, Jacqueline Baret)

Délibération n° 018/2023

Budget production énergie - Compte de gestion exercice 2022

Vote à l'unanimité

Délibération n° 019/2023

Budget production énergie - Compte administratif exercice 2022

Vote à l'unanimité

Délibération n° 020/2023

Budget production énergie - Résultats de l'exercice 2022 et affectation définitive au budget primitif 2023

Vote à l'unanimité

Délibération n° 021/2023

Budget production énergie - Budget primitif 2023

Vote à la majorité et une abstention (Jacqueline Baret)

Délibération n° 022/2023

Budget communal - Ajustement 2023 d'une Autorisation de Programme et Crédit de Paiement AP/CP - « école élémentaire Petites Maisons amélioration énergétique et fonctionnelle du bâtiment principal »

Vote à l'unanimité

Délibération n° 023/2023

Budget communal - Ajustement 2023 d'une Autorisation de Programme et Crédit de Paiement AP/CP - « piste cyclable Bourg/Uriage - voie verte »

Questions :

Juliette Blanchet : Nous avons rencontré le même problème que précédemment ; les documents ne sont pas lisibles.

Vote à la majorité 3 contre (Florence Boullen-Murienne, Jacqueline Baret, Brigitte Dulong) et 3 abstentions (Laurent Robert, Mathieu Kuntz, Juliette Blanchet)

Délibération n° 024/2023

Budget communal - Ajustement 2023 d'une Autorisation de Programme et Crédit de Paiement AP/CP - « opération 9525 PLU »

Vote à la majorité et deux abstentions (Mathieu Kuntz, Juliette Blanchet)

Ressources humaines

Délibération n° 025/2023

Transformation de poste dans le cadre des avancements de grade au titre de l'année 2023

Vote à l'unanimité

Vie associative

Délibération n° 026/2023

Budget communal - Attribution des subventions aux associations et des participations et contributions

Questions

- Jacqueline Baret : Il aurait été appréciable d'avoir les critères d'attribution dans la délibération.

- Gabriel Gandini : Les critères sont assez complexes. On a préservé les critères de l'année dernière à savoir le critère quantitatif (nombre d'enfants, âge, ...). On a ajouté un critère quantitatif par rapport aux seniors. Après il y a un système de bonus malus.

- Juliette Blanchet : La délibération a été envoyée il y a une semaine avec un tableau incomplet. Nous avons reçu ce matin une nouvelle version avec le calcul des pourcentages d'évolution qui était faux.

Ensuite je remercie le travail qui a été fait sur les critères. Néanmoins, à la fin on a des critères plus qualitatifs que quantitatifs mais il y a une application difficile pour certaines associations.

Quand on regarde là où ça a baissé beaucoup, on se rend que ça concerne le sport. Le secteur du sport perd 30 % par rapport à 2022. Le chiffre le plus important dans ce tableau c'est la somme de 43 000€ pour l'école de musique. Il baisse mais que de 12 %, alors que c'est 30 % pour le sport. J'ai également calculé que la subvention de l'école de musique représente 75 % de la somme totale, alors que l'école de musique ne compte que 157 d'adhérents. Pour les années précédentes, c'est autour de 60 %.

- Gabriel Gandini : On est parti d'une subvention qui était de 66 000€. On a travaillé et on travaille au quotidien pour optimiser. Si on baisse cette somme de 50 % on aboutira à la fermeture de l'association. On veut pas que ça soit le cas, c'est un choix politique mais on a conscience que c'est une grosse somme.

- François Bernigaud : Il ne faut pas mettre toutes les associations sur le même plan. Certaines associations sont des relais de la politique publique.

- Florence Boullen-Murienne : Le sport aussi c'est de la politique publique. Le sport c'est de la santé. Il faut pousser les jeunes, les moins jeunes, toutes les générations à bouger, et là c'est pas le signal qu'on donne.

- Gabriel Gandini : Il faut se rappeler que l'an dernier on sortait du covid et que les associations étaient inquiètes, du coup les subventions étaient un peu plus élevées. Beaucoup de chiffres présents dans ce tableau sont des sommes demandées par les associations. Certaines n'ont pas demandées de subventions, ce qui montre leur bonne santé financière.

- Michel Deridder : Je voulais revenir sur les propos de François. L'association quel qu'elle soit porte des valeurs, ça fait partie de notre culture, il y a à travers elle une transmission de savoir faire, une transmission de connaissance. Les modalités de transfert sont multiples et à ce titre ça fait de l'association un objet culturel. Après oui, on peut considérer qu'il y a une culture, des cultures qui auraient une supériorité à d'autres. Certaines cultures sont distinctives. La culture musicale dans les associations en France, elle est distinctive. Moi je n'ai pas d'opposition de principe à ce qu'une subvention importante soit versée à l'école de musique. Effectivement plusieurs élus ont fait remarquer lors du travail préparatoire qu'on aidait un peu trop la pratique de compétition. On a donc réalisé une baisse sur la somme attribuée par enfant. On est passé de 15€ à 12€. Cela a été remplacé par d'autres aides construites sur d'autres axes en lien avec la politique municipale. De gros efforts ont été fait aussi par les associations sportives dans l'encadrement. Un bon encadrant ça coûte cher, un bon prof de musique ça coûte cher mais un bon encadrant de sport aussi.

- Peggy Briand : Je voudrais revenir sur l'intervention de Michel au sujet des encadrants. L'école de musique a fait de gros efforts sur le poste de l'encadrement en se séparant de personnes qui étaient salariées de l'association. On doit les accompagner pour que eux mêmes trouvent des solutions. Il ne peut y avoir de rupture brutale dans le financement

- Gérald Giraud : il y a un travail qui a été fait en commission. Le débat a eu lieu en commission. Je vous propose soit de retirer la délibération soit de la voter en l'état.

- François Bernigaud : Personne n'a demandé à retirer la délibération.

- Juliette Blanchet : Nous n'avons pas demandé le retrait de la délibération.

Vote à la majorité un contre (Juliette Blanchet) 5 abstentions (Florence Boullen-Murienne, Laurent Robert, Brigitte Dulong, Jacqueline Baret, Michel Deridder)

Transition écologique et biodiversité

Délibération n° 027/2023

Demande de subvention pour la mise en œuvre des opérations prévues dans le cadre du contrat vert et bleu Belledonne 2021-2026

Questions

Juliette Blanchet : Le prix des panneaux d'information est élevé. 9000€, c'est une somme importante. Quelle est leur durée de vie ?

Arnaud Callec : Il y a du mobilier extérieur pour accompagner les panneaux. La durée de vie est de plusieurs années entre 8 et 10 ans.

Vote à la majorité et une abstention (Jacqueline Baret)

Urbanisme

Délibération n° 028/2023

Dénominations de voies dans le cadre de la création de la Base d'Adresse Locales

Vote à l'unanimité

Fin de la séance : 23h30

La secrétaire
Hubert Jeanson

Le Maire,
Gérald Giraud

